

BAB.A.M.19.01.96

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

96-452 DU 23 AOUT 1996
L) ECRET N° _____/MTFPSS/DGFP/DGCA/
SAV.-

portant Inscription au tableau
d'avancement au titre de l'année 1988
de certains Inspecteurs des Impôts
des cadres de la catégorie A,
hierarchie I des Services Adminis-
tratifs et Financiers-SAF-(IMPOTS),
en tête: INSOULI née NGANVOULI
(Julienne Hortense.)

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 15 Mars 1992;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant
Refonte du Statut Général de la Fonction Publique;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant
le régime des rémunérations des Fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962,
relatif à la nomination et la Révocation des Fonctionnaires
de la catégorie A, I;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/426/FP/PC du 29 Décembre
1962, fixant le Statut des cadres de la catégorie A des SAF;
(/u le décret n° 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965,
règlementant l'avancement des Fonctionnaires;
(/u le décret n° 71/247 du 26 Juillet 1971
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie
A des Services Administratifs et Financiers en ce qui
concerne les Contributions Directes, l'Enregistrement et
le Trésor, abrogeant et remplaçant les dispositions des
articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret n° 62/426/FP
pour compter du 29 Décembre 1962;

D.G.C.F.

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974,
abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/
196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les échelonnements indi-
ciaires des Fonctionnaires;

(/u le décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994,
portant suspension des effets financiers à la suite d'une
titularisation, d'un relassement, d'un avancement d'une
révision de situation administrative ou de tout autre
promotion;

(/u le décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995,
portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995,
portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995,
portant nomination des Ministres Délégués, Membres du
Gouvernement;

(/u le décret n° 95/032 du 02 Février 1995,
portant organisation des Intérim des Membres du Gou-
vernement;

.../...

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires;
 (/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville en date du 20 Mai 1992;
 (/u la lettre n° 1506 du 05 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

/) E C R E T E :

ARTICLE 1ER:- Les Inspecteurs des Impôts des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers- SAF-(IMPOTS) dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1988 pour le 3° échelon de leur grade à 2 ans.

- INSOULI née GANVOULI (Julienne Hortense), en service à Brazzaville
- MBEMBA (Pierre), en service à Brazzaville.

ARTICLE 2:- Le présent Décret sera ~~enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où~~ ~~Besoin sera./-~~

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 23 Août 1996

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale,

Professeur Anaclet TSOMAMBET./-Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO./-

AMPLIATIONS:

- JORC.....1
- DGFP/DGC.....4
- DGB/EGCF.....4
- BSTAT/DGFP.....2
- MFB.....1
- D.G.IMPOTS.....1
- INTERESSES.....2
- DOSSIERS.....3
- SGG/BC.....2
- ARCHIVES.....2/-

Le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, et des Finances, Chargé du Budget et de la Coordination des Régies,

- Luc Daniel Adamo MATETA./-